

Prochaine réunion jeudi 9 novembre à 20h30 à l'école Carnot

Compte rendu de la réunion du mercredi 22 juin 2017 :

Soixante-dix personnes présentes à cette 29^e réunion, dont Camille Vielhescaze, adjoint au Maire en charge de la Jeunesse, de la Vie des quartiers et de la Vie citoyenne, Samuel Besnard, élu référent, Claire Lemeunier, responsable du Développement social urbain (et chargée de la coordination des comités de quartier), Jean-Paul Notte, chargé de mission de prévention, médiation et sécurité, Philippe Verrier, Directeur des Services techniques, Pierre-Yves Robin, Conseiller municipal délégué chargé du numérique et David Lejeune, Directeur de l'Association La Bouilloire
Absents excusés : Hugo Leclerc, élu référent, J.-Cl. Chigolet, E. Gaumart, D. Sprenger,

Accueil des participants, présentation des membres de l'équipe d'animation du comité de quartier Ouest-Nord. L'Equipe s'est étoffée avec Claude Faccenda, Eliane Lagoutte, François Ferrandon, Frédéric Lingois, Michelle Pierrel. A noter la féminisation et le rajeunissement de l'équipe.
Animateur de séance : Jacques Valin. Secrétaire de séance : Claude Fournigault.

En raison de la chaleur, la Municipalité de Cachan offre quelques boissons aux participants.

Paroles d'Habitants :

- Rue du Loing, chute dangereuse de branches de platanes.
- Question par rapport à l'interruption du "distribanque", avenue Carnot, devant le cimetière, suite à son dysfonctionnement. *Réponse : une remise en service est envisagée.*
 - Avec les jours fériés des mois de mai et juin, la collecte des poubelles a été perturbée le mardi. // *a fallu regrouper celles du lundi et du mardi, ce qui a posé des problèmes.*
- Un appel à candidatures avait été proposé par la Mairie pour la création d'un atelier citoyen concernant l'esplanade du nouveau théâtre. Une habitante du quartier s'est proposée pour le quartier Ouest-Nord. Sa candidature n'a pas été retenue car il y a eu un tirage au sort. *Des réunions ont déjà eu lieu, une présentation sera faite lors du prochain Comité de quartier.*
- Où en est-on par rapport à l'installation de la fibre optique dans le quartier ? *L'ensemble de la ville sera connectée en 2018/2019.*

Plate-forme numérique : Pierre-Yves-Robin, François-Marie Blondel

Cet outil informatique doit faciliter les dialogues entre les habitants et la Ville. Il a fallu deux ans pour le mettre en place. Pour le moment, le volet comités de quartier fonctionne à titre expérimental et les membres de l'équipe d'animation assurent le contact avec les services.

Présentation de l'Association « La Bouilloire » David Lejeune,

Cette association a été créée dans la commune de Cachan en 1999. Elle a pour but la protection de l'environnement. Elle intervient sur 4 pôles d'activités : grand public – écologie sociale et solidaire – écoles et centres de loisirs – formation. 4 salariés assurent l'info scientifique et pédagogique.

Des projets pédagogiques sont validés par l'Education nationale en co-construction avec des enseignants. L'association mène aussi des actions contre le gaspillage alimentaire et l'accompagnement des jardins partagés. Elle coopère avec les villes de Maisons-Alfort et Fresnes.

Des interventions sont aussi organisées dans des CCAS (centres communaux d'action sociale), Les ressources proviennent du Département du Val-de-Marne, des collectivités locales, de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), et des prestations payantes (30%).

Question posée sur les nouveaux compteurs : ils vont devenir obligatoires. Le CLER, Comité de Liaison Energie Renouvelable, et la revue *60 Millions de consommateurs* s'y sont opposés.

Notons le site informatique : www.labouilloire.org.

Diaporama – Que s’est-il passé, en images depuis le 22 janvier ? *Jacques Valin*

Dératisation dans la rue des Jardins, on reboise rue de la Gare, l’exposition de chapeaux de Sylvie Laroche, modernisation du réseau électrique dans le quartier, mesures des champs électromagnétiques émis par les antennes de la société Orange, Fête de la musique organisée par Carnouette, travaux de nuit sur la RD 920, Festival de robotique, travaux de la commission « circulation et stationnement », le chantier du pôle-gare du Grand Paris Express et toujours les problèmes de stationnement-circulation et les incivilités.

Le diaporama est visible sur le blog : coqon.cachan.over-blog.com

Mise en place de l’atelier citoyen « dépenalisation du stationnement » : *Camille Vielhescaze*

La dépenalisation des amendes de stationnement entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Il s’agit, après délibération du Conseil municipal, de transformer l’amende pénale qui sanctionne les infractions au stationnement payant sur voirie en une redevance dont le montant est fixé par la collectivité locale qui en reçoit le produit.

A Cachan, un comité de pilotage a été mis en place pour réfléchir aux modalités de mise en œuvre de cette réforme. Il est constitué d’élus représentants de tous les groupes du Conseil municipal, assistés d’une maîtrise d’ouvrage. Dans ce cadre, un nouvel atelier citoyen est mis en place qui aura notamment pour mission d’organiser le partage du diagnostic avec les citoyens. François Ferrandon et Frédéric Lingois y représentent le quartier Ouest-Nord.

Circulation et stationnement dans le quartier des Lumières

- Rappel de la démarche de la commission - *Josiane Valin*

La commission a débuté ses travaux en février 2016, après décision en plénière et appel au volontariat. 12 habitants ont participé aux réunions de réflexion, de travail avec les services techniques de la Ville, visites sur le terrain, comptage de véhicules, sans oublier les nombreux échanges avec les personnes du quartier ; soit 14 séances. 7 priorités ont été définies et transmises aux élus et services de la Ville de Cachan et au Territoire (T12 – Grand Orly Seine Bièvre).

- Point sur le projet « Lumières » – *Ph. Verrier, Directeur des Services Techniques de Cachan*

Une zone 30 sera mise en place dans tout le quartier des Lumières avec une zone bleue pour le stationnement et une carte gratuite de stationnement attribuée par famille. Des plateaux surélevés seront installés aux carrefours avec la rue de Bel Air pour ralentir la circulation ; les passages piétons seront matérialisés. Les travaux de marquage commenceront début juillet, pour 3 mois. Ils seront indiqués sur des panneaux, rue par rue.

- Echange avec les habitants :

Certains habitants ont fait part de leur mécontentement eu égard à la diminution drastique des places de stationnement, s’étonnant que la solution « à cheval » trottoir n’ait pas été retenue.

Réponse : si l’on ne compte pas les emplacements en infraction et les arbres présents sur certains trottoirs, cela ne divise pas par deux le nombre de places de stationnement comme vous l’évoquez mais cela réduit d’une vingtaine de places. De plus, une largeur de 1,40 m est obligatoire, actuellement pour le passage des piétons sur les trottoirs. Il est signalé aussi un nombre important de personnes qui n’utilisent pas leur parking pour garer leur voiture.

Soutien aux habitants de la rue de la Coopérative :

Jacques Valin propose un texte de soutien aux dernières familles de la rue de la Coopérative qui doivent déménager prochainement afin que les services de la SGP puissent les accompagner au mieux, matériellement et psychologiquement, dans ces moments particulièrement difficiles. Le texte est accepté à l’unanimité.

La séance s’est terminée à 23h.

Pour poser des questions ou donner des informations, participer à une commission ou à l’équipe de rédaction du journal Coqon, contribuer à la réalisation du diaporama (textes ou photos), être informé des prochaines initiatives ou réunions du Comité de Quartier Ouest-Nord, merci de transmettre vos coordonnées par courriel à l’adresse suivante : coqon.cachan@gmail.com

Pour être informé de ce qui s’est passé dans le quartier, de ce qui se passe et de ce qui va se passer : <http://coqon.cachan.over-blog.com/>